

Projet de Loi de Finances 2023 :

Mesures financières relatives au personnel civil

Les mesures catégorielles 2023 ont été présentées aux organisations syndicales par le DRHMD Thibaut de Vanssay de Blavous le 25 octobre dernier.

Dans son introduction, le DRHMD a souligné l'attente très forte des personnels en terme de pouvoir d'achat tout en pondérant que certaines mesures échappent au Minarm comme la hausse du point d'indice. Sur un budget en hausse de 3 Md€, le DRHMD souligne la hausse des facteurs inflation, le ministère étant un gros consommateur de carburant.

Le PLF en hausse de 670 M€ prévoit 1747 emplois nouveaux. Les nouvelles mesures présentées plus bas, représentent 24 M€. Le nombre d'apprentis passe de 2200 en 2022 à 2420 en 2023. Pour la CGT, c'est toujours pratique si on ne parvient pas à les embaucher. Des mesures sur les bas salaires – voir plus bas – et la revalorisation des contractuels de 10,7 M€ en 2022 à 19,2 M€ en 2023 montre clairement l'évolution du salariat au Ministère. Le DRHMD a abordé le sujet du développement d'un nouveau modèle de réserve (Réservistes) pour 180 M€, sur lequel le Ministre est très offensif en vue notamment... de la coupe du monde de rugby 2023. Il se veut également l'avocat de la refonte complète de la politique salariale, déclaration qui n'engage à rien pour la CGT.

Un PLF en hausse de 670 M€

En M€	LFI 2022	PLF 2023
Socle d'exécution	10 111,4	10 478,7
- dont apprentissage	28,8	28,28
- primes de lien au service (PLS)	58,4	70,9
Mesures catégorielles	15,2	6,6
- dont mesures nouvelles	4,2	4,8
- dont coups partis	11,0	1,8
Revalorisation des contractuels	10,7	19,2
Mesures nouvelles NPRM	70,0	101,3
Mesures interministérielles	73,0	222,7
Séguir de la Santé (mesures 2021 sociées + mesures nouvelles 2022)	23,9	
Activité opérationnelle	1 360,9	1 467,7
- dont indemnités opérationnelles	552,1	681,0
- dont outre-mer et étranger	523,9	486,7
- dont indemnité de sujétion de service à l'étranger (ISSE hors OPEX)	108,0	115,0
- dont réserve opérationnelle	176,9	185,0
Provision OPEX-MISSINT	350,0	350,0
Dépenses non liées à l'activité	554,6	592,0
- dont chômage	152,2	138,0
- dont plan d'accompagnement des restructurations (PAR)	43,1	45,2
- dont non-activité	125,6	125,6
- dont prestations sociales hors chômage	175,1	229,6
- dont autres (GIPA, mesures bas salaire, CET, etc.)	58,6	53,7
TOTAL crédits budgétaires PLF hors CAS PENSIONS	12 569,7	13 238,3

Sur les nouvelles mesures 2023, apparaissent notamment l'augmentation de l'IFSE des ICDD historiques ainsi que la revalorisation de l'indemnité des contrôleurs aériens essais. L'IFSE est au cœur des mesures 2023 avec une augmentation pour les AAE et les ICD (1,570 M€ pour 1.360 agents) sur les groupes d'entrée. S'agissant de la clause de revoyure (0,10 M€) on retiendra la citation : « la clause de revoyure au fil de l'eau, mais il faut de l'argent pour amorcer la pompe » (sic).

Sur le dossier de maintenance des personnels aéronautiques IMOMA et du décret 2022, 750.000 euros ont été budgétisés en 2022. Certains employeurs ont fait exploser le budget « que l'on va faire monter en charge pour une égalité de traitement, avant que cela ne devienne une boucherie absolue entre les différents employeurs ». S'agissant du SSA, une prime d'attractivité territoriale (250 personnels civils) est au tableau pour les HIA Bégin et Percy.

Ainsi donc, des mesures catégorielles 2023 au bénéfice des groupes sommitaux avec par exemple rien pour les catégories C. Des mesures en faveur des agents sous contrat qui résultent d'un « référentiel » qui prend en compte les métiers et l'ancienneté dans le domaine du numérique.

S'agissant de l'embauche des ICT TCT notamment à la DGA selon le DRHMD cette mesure répond aux enjeux d'attractivité et de fidélisation dans les métiers en tension en particulier dans le domaine des SIC et du numérique qui bénéficient d'un nouveau référentiel interministériel depuis 2022.

28.000 agents sont en télétravail ce qui représente un budget de 1,2 M€. Enfin il est à noter un problème de recrutement des ouvriers de l'État pour certains employeurs qui n'atteignent pas la cible « par manque de cadrage sur les méthodes de recrutement ». Pour la CGT, c'est aussi un problème d'attractivité qui conduit à ce résultat.

Ces mesures ne répondent en rien aux attentes du personnel civil et montrent encore une fois l'évolution vers la précarisation de l'emploi. Aucune mesure pour les catégories C par exemple, et des mesures pour les bas salaires en recul de 4,9 M€ sur 2022 ce qui dans le contexte d'inflation et de perte de pouvoir d'achat est un véritable scandale !

Montreuil, le 08 novembre 2022

Mesures catégorielles/Revalorisations (+4,13M€)

	TOTAL	4,13 M€
Mesures statutaires	effectifs MN	0,13 M€
Dont coups partis :		0,005 M€
DGSE - GRAF des administrateurs généraux		0,005 M€
Dont mesures nouvelles :		0,12 M€
Création du statut d'emploi de directeur territorial du ministère des	74	0,12 M€
Mesures indemnitaires	effectifs MN	4,00 M€
Dont coups partis :		1,24 M€
EAP 2022 : Revalorisation PR rade et Ile Longue de 25%		0,05 M€
EAP 2022 : Augmentation de l'IFSE des ICDD historiques, ICDD échelon 6		0,32 M€
EAP 2022 : Prime de rendement des OE (passage de 16,5 % à 17 %)		0,66 M€
EAP 2022 : Indemnité maintenance aéronefs (ex-APRSeur)		0,19 M€
EAP 2022 : Mise en œuvre d'une majoration de traitement judiciaire au profit de la médecine des forces (10 points)		0,02 M€
Dont mesures nouvelles :		2,77 M€
DGA - Revalorisation de l'indemnité des contrôleurs aérien essais-	65	0,02 M€
Augmentation de l'IFSE des AAE et des ICD	1 360	1,57 M€
Clause de revoyure du RIFSEEP		0,10 M€
CIA DGSE		0,80 M€
Poursuite de la mise en œuvre de la majoration de traitement au profit des soignants dans les structures de 1er recours	55	0,02 M€
Extension de la majoration de traitement judiciaire au profit des soignants hors HIA, hors structures de 1er recours	99	0,07 M€
Transposer aux IA et IBO civils la mesure accordant une NBI au corps homologue de la FPH (+ 15 pts IA, + 13 pts IBO)	9	0,01 M€
Prime attractivité territoriale pour les HIA Bégin et Percy	250	0,18 M€

Schéma d'emploi

Officiers	610
Sous-officiers	847
Militaires du rang	-768
Volontaires	35
Total militaires	724
Catégories A	795
Catégories B	742
Catégories C	4
Ouvriers de l'Etat	-718
Total civils	823
TOTAL	1 547

Autres mesures financières

Mesure	Description de la mesure	Effectifs	Montant année pleine
Revalorisation du point d'indice de la fonction publique	Revalorisation du point de la fonction publique au 1 ^{er} juillet 2022 (3,5 %)	61 000	80,3
Hausse du SMIC au 1 ^{er} mai 2022	La hausse du SMIC au 1 ^{er} mai 2022 (2,65%) impacte les grilles des catégories B et C.	2 400	1,3
Mesure en faveur des catégorie B	Surcoût généré par les nouvelles grilles de CAT B introduites par le rendez-vous salarial de juin 2022	1 100	0,6
Mesures liées aux corps techniques du ministère de la transition écologique	Le passage au RIFSEEP des corps techniques du MTE génère un surcoût pour ces personnels affectés au ministère des armées	100	0,2
Hausse du SMIC au 1 ^{er} janvier 2022	La hausse du SMIC au 1 ^{er} janvier 2022 (0,9%) impacte les grilles des catégories B et C.	900	0,1
	TOTAL		82,5



Fédération Nationale des travailleurs de l'Etat CGT

263, rue de Paris Case 541

93515 Montreuil Cedex

Tel. : 01 55 82 89 00

Mail : trav-etat@cgt.fr

<https://www.fnte.cgt.fr/>

<https://www.facebook.com/fntecgt/>

Mesure en faveur des agents sous contrat

en M€	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
TOTAL annuel	6,2	10,4	9,1	12,4	9,5	13,9	19,2	80,7
TOTAL cumulé	6,2	16,6	25,7	38,1	47,6	61,5	80,7	276,4